



**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
des écoles Hudon-Ferland / Sainte-Hélène / Saint-Louis de Saint-Joseph
tenue le 7 décembre 2020 à 19 h, par Teams**

DEUXIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Sont présentes : Mmes Louise Pelletier, Nancy Boudreault, Chantal Bisson, Émilie Lhopiteau, Tania Bélanger, Mélissa Viel, Marie Lemoine, Pascale Contreras-Paradis, Chrystelle Dionne (substitut de Rosemary Lévesque), Stéphanie Léveillé, Hélène Larouche et Sophie Mignault

Sont présents : MM. Charles Fortier, Olivier Thiboutot et Philippe Bossé

Est absente : Mme Rosemary Lévesque

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

2. Adoption de l'ordre du jour

**Il est proposé par Mme Tania Bélanger et résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

3. Adoption et suivis du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2020

**Il est proposé par M. Charles Fortier et résolu d'adopter le procès-verbal du 5 octobre 2020 tel quel.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

3.1 Suivis au procès-verbal

8. Règles de régie interne : le document a été modifié selon les correctifs apportés. Adoption au point 4 de la présente séance.

13.5 Choix du photographe pour l'an prochain : les dates sont réservées auprès de M. Jean-François Lajoie (14, 16, 21 et 22 septembre).

4. Adoption du document des règles de régie interne

Des correctifs ont été apportés à la séance du 5 octobre. Le nouveau document est présenté.

Il est proposé par Mme Mélissa Viel et résolu d'approuver les règles de régie interne 2020-2021 telles que présentées. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

5. Points d'information de M. Olivier Thiboutot, représentant au comité de parents

Il faut encourager les parents à aller aimer la page Facebook du centre de services scolaire, c'est le moyen qui semble le plus efficace pour avoir l'information en provenance du centre de services.

6. Points de la direction d'établissement

6.1 Visionnement des capsules 1 à 3 de la formation obligatoire

6.2 Contenus en orientation scolaire et professionnelle COPS / APPROBATION

**Il est proposé par Mme Mélissa Viel et résolu d'approuver le document tel que présenté.
Cette proposition est approuvée à l'unanimité.**

6.3 Contenus éducation à la sexualité / APPROBATION

**Il est proposé par Mme Chantal Bisson et résolu d'approuver le document tel que présenté.
Cette proposition est approuvée à l'unanimité.**

6.4 Activités – sorties / APPROBATION-INFORMATION

Mme Nathalie Bernier a proposé de faire de la pédagogie active, une employée du CS vient faire vivre la pédagogie active aux élèves, en présence du titulaire et de Mme Nathalie. L'activité est offerte à tous les niveaux scolaires de nos trois écoles. Elle se termine cette semaine à Hudon-Ferland et elle se tiendra en avril à Ste-Hélène et St-Joseph.

**Il est proposé par Mme Mélissa Viel et résolu d'approuver la proposition telle que présentée.
Cette proposition est approuvée à l'unanimité.**

M. Alexandre Slight fait la proposition d'acquisition de casques de protection et de run bike pour faire de l'introduction à la pratique du vélo dans les rues du village avec les élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle à l'école de Ste-Hélène.

**Il est proposé par Mme Mélissa Viel et résolu d'approuver la proposition telle que présentée.
Cette proposition est approuvée à l'unanimité.**

6.5 Grille-matières 2021-2022 / CONSULTATION

Changement principal : réduction du temps d'enseignement pour l'anglais enrichi au 3^e cycle (30 minutes au lieu de 1 h 30). La direction explique aux membres que le CSS paie pour ce qui est prescrit dans le régime pédagogique. Les écoles qui veulent bonifier leur offre de services en anglais devront se payer ces ajouts à même leurs mesures budgétaires. Il s'agira de projets spéciaux. Un ajout de 30 minutes par groupe du 3^e cycle pour l'anglais enrichi est proposé par les équipes-écoles. Le projet d'harmonie sera aussi considéré comme projet spécial à Hudon-Ferland et devra être payé à même les mesures budgétaires de l'école.

À considérer : 1 heure enseignante / semaine pour une année = 5 000 \$.

Budget de réussite éducative : ± 15 000\$.

Plusieurs questions des parents : le nombre de jeunes qui suivent l'harmonie de St-Alexandre (entre 20-25 jeunes) et qui a un impact sur l'ensemble des 3 écoles pour l'anglais enrichi.

Plusieurs parents trouvent déplorable que l'on abandonne 1 heure hebdomadaire d'anglais enrichi.

Possibilité de faire du financement externe pour augmenter le budget de l'école et pouvoir poursuivre l'anglais enrichi à hauteur de 1 h 30 / semaine.

Possibilité de demander aux parents de payer pour avoir l'anglais enrichi. Semble peu probable dans un contexte d'école publique.

Le 8 février prochain, la grille-matières sera à adopter.

6.6 Planification de la consultation obligatoire des élèves / CONSULTATION

Le nouveau projet de loi 40 mandate les CÉ à consulter les élèves une fois par année (voir fiche thématique 19). La direction explique cette nouveauté. Les membres n'ont pas d'idées. Le point sera reporté à la séance du 8 février.

6.7 Relâche : ouverture ou non des services de garde / CONSULTATION

Coût moyen : 25 \$ / jour / élève; Le ministère donne 4 \$ / jour / enfant.

Le service de garde doit être en équilibre budgétaire.

9 personnes proposent de ne pas ouvrir et 5 personnes proposent un sondage.

Mme Sophie Mignault suggère d'ouvrir des inscriptions (inscription et paiement obligatoires), plus qu'un sondage car le sondage n'est pas assez représentatif.

Proposition de résolution de ne pas ouvrir le service de garde.

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 256 de la *Loi sur l'instruction publique*, des services de garde sont offerts aux parents à l'école Hudon-Ferland, à l'école de Sainte-Hélène et à l'école St-Louis de St-Joseph;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 3 du *Règlement sur les services de garde en milieu scolaire*, la semaine de relâche n'est pas incluse dans le calendrier scolaire, la direction d'école se doit d'évaluer les impacts de l'ouverture ou de la fermeture du service de garde en fonction des réalités du milieu;

CONSIDÉRANT QUE, avant de recommander une ouverture, la direction doit évaluer les besoins et les ressources disponibles pour y répondre, notamment pour permettre au personnel d'assister aux formations par le centre de services scolaire, d'effectuer le ménage des locaux et de désinfecter le matériel après la période hivernale.

CONSIDÉRANT QUE, le contexte pandémique (COVID-19) nous oblige à prévoir un éventuel confinement;

CONSIDÉRANT QUE cette analyse démontre l'impossibilité d'offrir des services de garde pendant la semaine de relâche sans compromettre la santé et la sécurité des élèves et dans le respect du maintien de l'équilibre budgétaire du service de garde;

IL EST PROPOSÉ par M. Charles Fortier et résolu :

QUE le centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup et le conseil d'établissement conviennent de ne pas offrir des services de garde pendant la semaine de relâche qui se tiendra du 1er au 5 mars 2021.

6.8 Plan d'action en lien avec le projet éducatif / INFORMATION

Très similaire à ce que l'on faisait l'année passée. La pandémie nous oblige à restreindre nos activités.

6.9 Ajouts des journées pédagogiques et école à la maison / INFORMATION

15 janvier (finalisation des corrections pour bulletins); 8 février; 1^{er} avril (rencontre de parents).

6.10 Normes et modalités / INFORMATION

6.11 Transport du midi / INFORMATION

Certains circuits du midi seront abolis, dont 9 élèves de 5 familles de St-Alexandre à partir du 7 janvier. Les élèves auront accès au service de garde. Ces familles ont été averties.

6.12 Formulaire de consentement pour enseignement à distance / INFORMATION

Le formulaire sera envoyé cette semaine aux parents. Ce formulaire présente les droits et devoirs de l'enseignant et du parent lors de l'enseignement à distance.

6.13 Don de FAC et aide aux familles / INFORMAITON

Don de 1000 \$ reçu de FAC pour Hudon-Ferland.

Don de 600 \$ de Premier Tech pour les familles dans le besoin pour les 3 écoles.

7. Points du personnel des écoles

7.1 Responsable de la trésorerie

Pas de dépenses à ce jour. Budget de 1 500 \$.

7.2 Représentantes des enseignants des 3 écoles

St-Alexandre :

- Moi à l'œuvre en virtuel pour St-Joseph et Ste-Hélène
- Les mots s'animent pour St-Alexandre et St-Joseph
- Activité de clownerie - mathématique
- Association forestière pour 3^e année
- Promesse des brigadiers
- Audition pour programme art de la scène

St-Joseph :

- Classe préscolaire : pilote de pédagogie par la nature
- Vélo d'équilibre reçu
- Des pauses actives sont faites

Ste-Hélène :

- Lettre de Noël pour les résidents du domaine des Pivoines par les maternelles
- Apporter des jouets pour les donner à la Maison de la famille pour les familles dans le besoin
- Cardio matinal
- Pédagogie active

7.3 Représentante du personnel de soutien

Rien de spécial.

7.4 Représentante du personnel professionnel

Démarches en lien avec la matrice de comportements : sondage aux équipes-écoles pour prioriser les comportements à travailler.

7.5 Représentante des services de garde

Va être un service de garde d'urgence pour les journées de décembre (17, 18, 21 et 22 décembre). On a eu des enjeux de ressource au niveau du service de garde de St-Joseph dus à une hausse d'inscriptions massives.

Les services de garde se préparent pour reprendre les activités en janvier ou être un service de garde d'urgence.

7.6 Représentante de l'OPP (St-Joseph)

L'OPP a organisé une boîte pour des activités spéciales de Noël.

8. Correspondance

Pas de correspondance.

9. Autres sujets

Aucun.

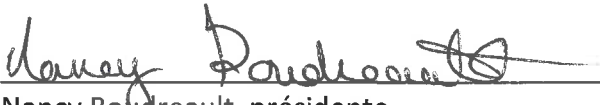
10. Questions du public

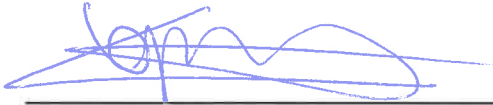
Aucune.

11. Levée de l'assemblée

La prochaine rencontre est prévue le 8 février 2021.

Il est proposé par M. Philippe Bossé et résolu à l'unanimité que la réunion soit levée à 21 h 03.


Nancy Boudreault, présidente


Émilie Lhopiteau, secrétaire-trésorière


Louise Pelletier, directrice